Le Salvetois

Bulletin Municipal
Commune de La Salvetat-sur-Agout

N°1
Janvier 2021

Sommaire

2 Édito
3 Infos communales
7 École
8 Travaux
9 Intercommunalité
9 Social
10 Agriculture
10 Tourisme
10 Culture
11 Associations
12 État civil

Édito

Francis CROS
Maire de La Salvetat-sur-Agout

Salvetoises, Salvetois,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de nous avoir accordé votre confiance pour la gestion de La Salvetat jusqu'en 2026.

Une nouvelle équipe est désormais en place depuis le 25 mai, jour de l'élection du maire, des quatre adjoints et des deux conseillers municipaux délégués. Ces 7 élus représentent le groupe exécutif du conseil municipal. Chacun est conscient de la tâche qui lui a été confiée et est pleinement investi dans sa mission. En fonction des besoins, chaque semaine ou chaque quinzaine, l'exécutif se réunit pour faire un point précis de la gestion communale dans un esprit de partage de décisions.

Les conseils municipaux se réunissent chaque cinq ou six semaines pour discuter des points prévus à l'ordre du jour et délibérer sur les affaires communales.

Des « groupes projets » ont été constitués pour mener à bien le programme que nous vous avons présenté et que vous avez validé en nous élisant.

Tous ces « groupes projets » ont été ouverts aux membres de l'opposition qui y siègent.

Le conseil d'installation de la communauté de communes s'est tenu le 17 juillet à Lacaune. Les 39 représentants élus des 20 communes étaient présents pour élire le président et les vice-présidents. Daniel Vidal, maire de Murat, a été élu président et succède à Robert Bousquet, maire de Lacaune qui n'avait pas souhaité se représenter. Pour ma part le président m'a confié la vice-présidence au développement économique et au tourisme, une place au bureau du PETR Hautes Terres d'Oc, ainsi que la représentation de la communauté de communes au sein du Parc Naturel du Haut Languedoc.

L'organisation de la saison touristique a été notre priorité. Dans un souci de soutien au commerce local, nous avons décidé que suite à la première période de confinement, nous favorisions toutes les manifestations publiques possibles et acceptables, portées par le tissu associatif local. Pour mener à bien cette volonté politique, la sous-préfecture de Béziers et les services de la gendarmerie ont été en permanence à nos côtés et je tiens à les remercier très sincèrement. L'ensemble de nos manifestations locales s'est déroulé correctement dans le respect des règles barrières imposées par l'État. Un grand merci à toutes les associations qui se sont impliquées dans les animations estivales de la commune.

Avec l'arrivée d'un automne précoce, c'est la deuxième période de confinement qui nous a tous mobilisés. Notre attention sur la bonne organisation de l'école, de la cantine scolaire, de la garderie a été de tous les instants, tout comme notre présence auprès des personnes âgées vivant seules dans les écarts. Nous avons maintenu le marché aux seuls commerces de bouche.

En ce début de mandat, c'est pour nous la période du lancement des études préalables aux projets et à leur organisation dans le temps. Plusieurs cabinets d'étude ont été mobilisés pour travailler sur différents projets que nous voulons mener à bien.

Tout ce travail n'est possible que grâce à l'engagement des conseillers municipaux qui participent aux réunions de travail et qui se mobilisent pleinement dans leur tâche. Je les en remercie. Je remercie également l'ensemble des personnels administratifs et techniques sous la direction de notre secrétaire général qui, dans un contexte difficile, participe tous les jours aux missions de service public afin que notre quotidien soit plus simple et plus facile.

L'année 2020 se termine avec une importante reconnaissance pour La Salvetat, l'État nous a attribué le label « Petite ville de demain » suite à un dossier que nous avions déposé en novembre dernier. Cette nomination, qui est une excellente nouvelle, nous permettra d'obtenir de meilleurs financements sur les projets présentés sur la période 2020–2026.

En ce début d'année 2021 permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux, santé et bonheur pour vous-même et tous vos proches.

Francis CROS

Le nouveau conseil municipal

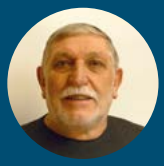

Bernard CALVET
1er adjoint
Chargé de la sécurité
et de la gestion des risques

Françoise CROS
2ème adjointe
Chargée des associations
et des festivités

Didier SÉNÉGAS
3ème adjoint
Chargé de l'espace rural,
de l'agriculture et de la forêt

Blandine GOS
4ème adjointe
Chargée de la mise en valeur du village
et de la communication

Claude MOINE
Conseiller municipal
Délégué aux actions sociales

Denis GENRE GRANDPIERRE
Conseiller municipal
Délégué aux finances

Céline BESNARD
Conseillère municipale

Béatrice GUIBBERT
Conseillère municipale

Florence PALAYSI
Conseillère municipale

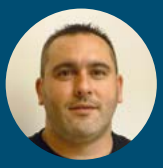

Christophe ROUS
Conseiller municipal

Françoise VISTE-JALADE
Conseillère municipale

Jacqueline GRANIER
Conseillère municipale

Franck CALAS
Conseiller municipal

Patricia TURQUAY
Conseillère municipale

Budget

Administrer le budget principal de la commune de la Salvetat-sur-Agout est un engagement immédiat sur les actions quotidiennes et les besoins de chacun d'entre vous. C'est se projeter à plus long terme sur l'avenir de la Salvetat-sur-Agout tout en mesurant objectivement les enjeux à travers les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités budgétaires.

La gestion d'un budget municipal ne se résume pas uniquement aux comptes recettes et dépenses. Cette vision est réductrice et ne permet pas une projection à moyen terme. Cette situation conduit à l'appauvrissement progressif du budget. En prenant en compte la globalité des comptes budgétaires, c'est la garantie d'une gestion maîtrisée et d'une analyse budgétaire précise sur le plus long terme.

C'est aussi avoir des perspectives pour l'économie locale. Développer des projets d'équipements, valoriser le patrimoine ou aider le tissu associatif, engagent une politique de dépense et d'investissement. Ces actions, dans un second temps, permettent d'améliorer la qualité de vie de chacun et favorise le développement des entreprises.

L'analyse du budget 2020 est évalué à partir de quatre points.

1 LES FORCES s'appuient sur :

- Une imposition qui n'a pas subi d'augmentation depuis 1989.
- La surtaxe de l'eau Salvetat® à hauteur d'un million d'euros pour l'année 2020.
- Des recettes supérieures comparées aux communes de même taille.

2 LES FAIBLESSES reposent sur :

- La baisse régulière des dotations de l'état. Elles étaient de 317 589 € en 2015 elles s'élèvent à 151 000 € en 2020.
- La baisse des dotations d'amortissement qui résulte d'un manque d'investissement au cours des dernières années.

Évolution de la dotation globale de fonctionnement

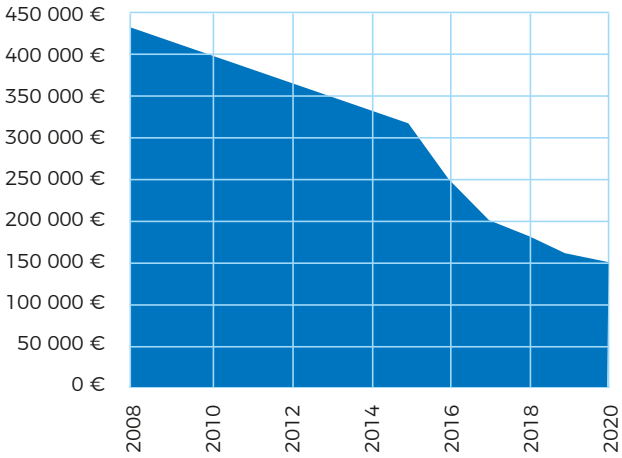

3 LES MENACES se définissent de la manière suivante :

- Les reports, tout comme les reprises d'excédents, ne reflètent pas précisément la réalité budgétaire annuelle.
- Une variation annuelle d'une année sur l'autre. Elle est inférieure à 400 000 € entre 2019 et 2020 (baisse des dotations de l'État et de la surtaxe de l'eau).

4 LES OPPORTUNITÉS donnent des perspectives :

- Un budget sur plusieurs années doit être construit en tenant compte des forces et faiblesses. Cette projection permet :
  - De maîtriser les recettes et les dépenses,
  - De proposer un programme d'investissement sur la période 2021/2025 qui doit être compris plus comme un enrichissement et non une dette. Celui-ci sera construit sur la base de trois items : les équipements des services techniques, informatiques et de communication, le patrimoine et enfin la qualité de vie.
  - D'évaluer les masses budgétaires disponibles pour réaliser les projets.

LE BUDGET 2020

Budget principal : dépenses de fonctionnement

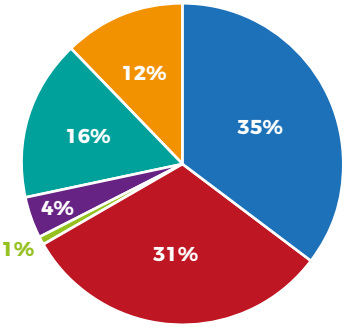

Les principales actions engagées en 2020

La COVID 19 : Si la crise sanitaire a ralenti certaines activités et dépenses, nous avons pour autant recherché la manière la plus opportune d'aider les entreprises et commerçants ayant été contraints à une fermeture administrative ; l'exonération des loyers des terrasses et des places de marché pour les commerçants ainsi que la gratuité à hauteur de 150 m³ pour la facture d'eau. Après le confinement, la volonté municipale fut de tout mettre en œuvre pour que la saison estivale soit une réussite. Ces aides ont été étudiées dans les limites administratives autorisées.

Subventions exceptionnelles : Une subvention de 1000 € a été accordée à l'association des parents d'élèves. Cette somme est destinée à l'achat des masques pour les

enfants. Nous avons également répondu favorablement à une demande de la maison de retraite et une subvention exceptionnelle de 800€ a été votée afin de favoriser l'animation de nos aînés qui subissent la crise sanitaire.

NBI : Il s'agit de la notification de bonification forfaitaire indiciaire. Après avoir fait valoir leurs droits, l'ensemble des agents municipaux a bénéficié de cette revalorisation salariale avec effet rétroactif sur les quatre dernières années. Le coût de cette régularisation représente la somme de : 92700 €.

Travaux d'aménagement

Un gros travail de remise en état des routes et chemins a été entrepris. Le goudronnage et la matérialisation des marquages au sol ont fait l'objet d'un effort particulier.

Une régularisation de 123 000 € a permis de solder définitivement la réalisation du projet "Esplanade des Troubadours"

Les objectifs 2021

Réduire les frais de fonctionnement

> La gestion du parc de 13 véhicules légers et vétustes doit faire l'objet d'une étude approfondie pour une transformation radicale et une optimisation de leur utilisation. Un programme de remplacement sera établi sur plusieurs années. La mise en place de "cartes carburant" diminuera le coût et simplifiera la facturation.

> Un appel d'offre sera lancé afin de mettre en concurrence des fournisseurs d'énergies.

> Le compte assurance fera l'objet d'une étude précise afin d'en réduire le coût.

> Revisiter chaque compte budgétaire permettra d'objectiver les dépenses. C'est à dire faire aussi bien avec moins de moyens.

Conclusion

La conjoncture nous impose de la rigueur. La diminution conséquente des budgets crée l'obligation de construire des budgets réalistes avec une évaluation prudente des recettes et des dépenses sur le budget fonctionnement. Anticiper et se projeter sur le devenir de la commune à travers les budgets d'investissement tout en respectant les équilibres budgétaires. Utiliser le budget comme un outil de développement et de progrès afin de relever les défis qui nous attendent pour améliorer le quotidien des Salvetois.

Budget de l'eau

Le budget de l'eau est un budget annexe. Il est indépendant et autonome du budget principal. Il doit être capable de s'autofinancer par l'apport de ressources qui lui sont propres.

Pour répondre aux exigences de fonctionnement et d'investissement, il doit se situer dans un tarif moyen de l'agence Adour-Garonne. Le budget salvetois est construit sur cette base et il est plutôt bien placé par rapport à nos voisins.

Nous avons déjà relevé quelques priorités qui sont à qualifier d'urgence. La vétusté de notre réseau d'eau en est une. Il faut considérer que la recherche d'eau doit être prise en compte faute de quoi nous pourrions rapidement rencontrer des problèmes et enfin les hameaux doivent être équipés et raccordés au réseau quand cela est possible.

Ce sont des travaux qui vont engager des investissements lourds mais indispensables. Être au prix moyen nous permettra ainsi d'obtenir des aides sur les investissements à venir et ainsi alléger le coût des dépenses.

Le budget 2020 était en diminution par rapport au budget 2019. Les perspectives pour les années à venir nous demandent d'administrer ce budget annexe avec beaucoup de prudence et de rigueur afin de répondre aux différentes obligations et contraintes budgétaires qui sont les nôtres.

Infos communales

Maison France Services

La Maison France Services est un guichet unique en milieu rural qui offre un réel service de proximité et permet de très nombreuses démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi… : constitution d'un dossier de retraite, recherche d'emploi en liaison avec l'ANPE, création d'un compte ameli, immatriculation d'un véhicule, règlement des impôts…

Les services proposés couvrent ceux de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, CNAF, CNAM, CNAV, MSA, Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques.

Ce guichet, installé dans les locaux de la Poste, fonctionne aux heures d'ouverture du bureau et deux agents de la poste sont présents pour aider et conseiller.

De plus, des ateliers de formation aux usages numériques et aux démarches administratives sont proposés. Du matériel informatique, ordinateurs, scanner, imprimante, ainsi qu'une connexion Internet sont à disposition. On peut y effectuer ses démarches seul ou avec l'aide d'un chargé de clientèle.

Toutes ces prestations sont gratuites et un espace confidentiel est dédié.

Le Label “Station Pêche” pour La Salvetat

Station Pêche, un levier important de développement économique pour la commune labellisée et pour son rayonnement sur les nouveaux territoires qui permet de répondre aux fortes demandes des pêcheurs.

Un projet qui se concrétise en partenariat entre la commune, le CPIE, l’Office de Tourisme et EDF.

Le lac de La Raviège est un lac artificiel de 438 ha, classé en 1ère catégorie piscicole, situé au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, qui a pour vocation la production hydroélectrique.

Dès sa construction, la vocation touristique de ce site a été mise en avant par l’ensemble des acteurs locaux, cette volonté s’est traduite par :

- la mise en place d’une côte estivale garantissant un niveau d’eau en période d’étiage (660 Ngf)
- la possibilité d’utiliser des embarcations à moteur thermique (unique plan d’eau de l’Hérault)
- le classement en Grand Lac Intérieur de l’ensemble du lac (allongement de la période de pêche)
- le développement d’aménagements touristiques de qualité (le lac de la Raviège est l’une des 7 destinations touristiques définies par l’ADT “Hérault Tourisme”)
- la labellisation de 3 hébergements Pêche (FNPF) à proximité du lac
- le classement en station verte du village de La Salvetat-sur-Agout
- la demande en cours de classement “Station Verte Pêche” de la commune de Salvetat-sur-Agout

En complément aux actions déjà réalisées, l’AAPPMA souhaite mettre en place un **Parcours Famille** sur les berges du Lac de La Raviège au niveau de la base nautique des Bouldouïres.

La mise à l’eau existante étant partiellement dégradée et ne répondant pas aux exigences de la pêche moderne (taille et poids des bateaux, des travaux sont prévus sur cette mise à l’eau afin de faciliter les manœuvres et la mise en place d’une signalisation adaptée. En complément, la réalisation d’un **poste de pêche PMR** (personne à mobilité réduite) est à l’étude : en fonction de la topographie des berges et des contraintes liées à la réalisation de ce type de poste de Pêche, son emplacement est identifié à proximité de la mise à l’eau afin d’en faciliter l’accès. Le stationnement pourra alors se faire au plus près du poste de pêche. Celui-ci sera calé à la côte “touristique” du lac afin d’optimiser son utilisation en période estivale.

Petite ville de demain

Notre commune est retenue dans le programme “petite ville de demain”.

Ce programme, qui accélère les projets de territoire, vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans les trajectoires dynamiques et respectueuses de l’environnement.

Le programme a pour objectif de donner aux élus les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

Bourse au permis de conduire

Depuis plusieurs années, la commune aide financièrement les jeunes salvetois à passer leur permis de conduire. Elle leur offre une bourse de 1000 euros. En contrepartie, les jeunes s’engagent à effectuer 70 heures de travaux d’intérêt général, entretien des espaces verts ou petits travaux de peinture.

Au cours de l’année écoulée, plusieurs jeunes salvetois ont pu bénéficier de cette aide.

Village de Noël

A l’occasion des vacances de fin d’année, afin de s’unir autour de la thématique de Noël, un concours de la plus belle vitrine de Noël a été organisé. Comme chaque année, les commerçants se sont surpassés. Leurs décorations ainsi que toutes les illuminations ont donné des allures de fête au village qui a accueilli de nombreux visiteurs sur cette période de vacances. Les plus belles vitrines ont été désignées par un groupe d’enfants et de résidents de la Maison de Retraite et seront récompensées : 1er prix : Quincaillerie Les Hortes, 2e prix : La Ferme de Besses, 3e prix : Pâtisserie Flipo.

Commémorations

Une délégation de trois élus a participé, le 2 novembre, à la minute de silence à l’école, en hommage à Samuel Paty, professeur d’histoire géographie, assassiné au collège de Conflans-Sainte-Honorine, ainsi qu’au dépôt de gerbes au monument aux morts et au carré militaire le 11 novembre. A la demande de la préfecture, ces cérémonies se sont déroulées en mode restreint vu la période de confinement et d’alerte attentat.

Le service des routes remet à neuf son parc de chasse-neige

Afin de maintenir un bon niveau de service sur nos routes durant la période hivernale, le Conseil départemental a doté le centre de La Salvetat de quatre nouveaux engins de déneigement avec saleuse et épandage de saumure intégrés. Parmi ces camions flambant neufs, un est équipé d'une fraise à neige pouvant grignoter les congères les plus rebelles. L'ensemble de ces véhicules de dernière génération est arrivé courant décembre et a été immédiatement engagé sur les premières chutes de neige.

École

École-ALSH

À la rentrée, nous avons réalisé un sondage auprès des parents d'élèves afin de savoir si un accueil de loisirs les intéresserait les mercredis. Suite aux résultats, nous avons conclu à la nécessité de mettre ce service en place. Ce service a pu être proposé à partir de janvier 2021.

Les récrés fruitées ont été reconduites pour tous les enfants de l'école en partenariat avec la Communauté de Communes et l'usine d'eau Salvetat®.

Durant les vacances scolaires (hiver, printemps, été et automne) l'accueil de loisirs est proposé. L'été, la cantine est mise en place afin de répondre à la demande. Cette année c'est une moyenne de 20 enfants aux petites vacances et 25 enfants aux grandes vacances qui ont été accueillis. Le personnel est très impliqué dans sa mission d'animation et propose un programme pédagogique complet à l'attention des enfants.

On redécouvre le vieux pont de Saint-Etienne

Les abords du pont de Saint-Etienne étaient envahis d'une épaisse broussaille et de mates d'arbres qui finissaient par cacher la partie basse de l'ouvrage et gêner l'écoulement de la Vèbre. Une équipe de l'Esat de l'ASEI a été mandatée afin de nettoyer les abords de ce monument du XIIème siècle classé sur la liste complémentaire des monuments historiques.

Les sapeurs-pompiers se voient dotés d'une nouvelle ambulance et d'un nouveau camion citerne feu de forêt

Éloignée des casernes voisines de par sa situation géographique, notre commune doit faire face en totale autonomie durant la première heure d'intervention. Afin de renforcer son efficacité, le service départemental d'incendie et de secours de l'Hérault a affecté deux véhicules neufs, un VSAV destiné au secours à personne ainsi qu'un CCFF 4000 dont la vocation est d'intervenir sur les feux de forêt.

Bilan de l'année 2020

155 interventions qui se répartissent de la façon suivante :

> 106 secours à personnes (68%)

> 13 accidents de voie publique (8 %)

> 12 feux urbains (8 %)

> 8 interventions diverses (inondations, fuite d'eau, nids de guêpes, animaux blessés...) (5 %)

> 16 feux de végétation (10 %).

Travaux

Les projets

L'étude sur l'aménagement du vieux village a été confiée au cabinet Turbine afin de définir l'ampleur des travaux à effectuer, leur coût et le phasage des opérations dans le temps.

L'étude sur la **mini-station d'épuration de La Pautru**, qui est pour nous une urgence environnementale et un problème à régler, est lancée.

Nous avons relancé la révision du PLU afin de pouvoir définir et mettre en œuvre un **futur lotissement communal**.

Nous travaillons sur la **mise en gestion du camping de La Blaquière**, que nous avons acquis, afin de maintenir un camping au centre du village. Il ne sera pas ouvert pour la saison 2021.

Travaux estivaux

Dès notre prise de fonction et après le déconfinement, de nombreux travaux ont dû être entrepris.

L'équipe de goudronnage, soutenue par deux emplois saisonniers, s'est aussitôt lancée dans cette mission : de nombreuses routes avaient un gros besoin d'amélioration. Ces travaux ont duré tout l'été.

Nous avons reçu la nouvelle épareuse dès le mois de juin, ce qui a permis également de programmer la tournée. D'autres gros travaux de nettoyage ont été effectués : nettoyage du cimetière avant l'été, débroussaillage sous la route de Saint-Pons vers les Uguettes (le but final est de faire du chemin des Uguettes un chemin piéton), nettoyage aux abords du Pont Saint-Étienne de Cavall (sur cette partie un travail sera ensuite fait pour améliorer la visibilité de l'aire de pique-nique depuis la route).

La Salle des Fêtes

Continuité des travaux : Cette salle mise à la disposition des associations mais aussi des privés méritait un « toilettage ». La précédente municipalité avait commencé la rénovation et nous l'avons poursuivie. Aujourd'hui les travaux vont se terminer. Nous envisageons une inauguration au premier trimestre 2021 si rien ne perturbe la finalisation. Nous devons excuser les entreprises qui ont dû pallier des imprévus liés à la Covid19.

Nous avons essayé de respecter les demandes faites lors des réunions publiques tout en respectant les normes de sécurité, parfois restrictives.

Les travaux effectués :

- Toute la sonorisation avec un branchement pour l'extérieur, le câblage internet, un vidéo-projecteur de qualité pour projeter des films, animer des débats
- Sur un plan culinaire : 2 armoires chauffantes pour maintenir à température 200 repas, une chambre froide et un évier avec plan de travail de collectivité
- Un lieu de stockage
- Le placage et les peintures à l'intérieur et l'extérieur
- Un lieu de grillade couvert avec barbecue.

Le département et la commune travaillent ensemble

En collaboration avec le Conseil Départemental, les enrobés ont été refaits rues Barri Campemar, Montée du Brisaou, Tour des Hortes et Voie pastorale. Ce projet important d'un coût de 180 000 € a été financé en totalité par le Conseil Départemental, la commune ayant participé à hauteur de 11 000 € pour mettre à la côte les bouches à clé et plaques d'égout, pour certaines estampillées au nom du village.

Social

Piscine

Un gros projet est également en cours sur la piscine inter-communale. Ce projet, porté par la communauté de communes, vise à réhabiliter dans son ensemble la piscine de La Salvetat qui se situe sur la Base de Loisirs des Bouldouïres au lac de La Raviège. Le projet implique un gros travail d'aménagement des bassins (bassins ludiques pour les enfants avec toboggans, grand bassin agencé avec une partie ludique et une partie avec 2 lignes d'eau pour les nageurs), des espaces extérieurs et une rénovation intérieure. Un espace bien-être est également prévu : jacuzzi, sauna, salle de massage, tisanerie, le but étant de pouvoir proposer l'ouverture de l'espace bien-être toute l'année, à tous, sur les périodes des week-ends et des vacances scolaires et une ouverture de la piscine de mi-juin à mi-septembre.

CCAS

Le maire est le Président du CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, et celui-ci est composé de cinq élus et cinq personnes nommées par le Conseil Municipal pour leur expérience dans le domaine social ou médical.

Les missions du CCAS sont de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.

A La Salvetat, le champ d'action du CCAS est très large et ses attributions sont multiples :

- Le transport à la demande pour les plus de 60 ans et le portage gratuit des courses à domicile pour les personnes isolées et fragiles,
- L'organisation du repas et le spectacle pour les Aînés, et la distribution de cadeaux avant les fêtes de fin d'année aux salvetois de plus de 75 ans,
- La participation financière à la restauration scolaire et du centre de loisirs, aide qui vient en déduction du tarif municipal, pour les familles, en fonction de leur quotient familial,
- La mise en place des repas du terroir à la cantine,
- La prise en charge des transports lors des sorties scolaires et en particulier vers la piscine, et le financement de l'opération « Un fruit à la récré du matin », en partenariat avec d'autres organismes,
- La participation financière à la téléassistance, mise en place par « Présence Verte »,
- Des aides ponctuelles à travers des bons alimentaires et pour le chauffage pour les plus démunis ou traversant une période difficile,
- L'installation d'une cellule de veille contre l'isolement des personnes âgées et fragiles. Des membres du CCAS et des bénévoles appellent régulièrement les personnes âgées et isolées et, quand c'est possible, leur rendent visite,
- L'information aux familles pour les orienter au mieux dans les diverses aides et subventions existantes, les accompagner pour faire valoir leur droits et constituer leur dossier,
- L'instauration de partenariats avec les travailleurs sociaux, les services à la personne et les professionnels de santé pour favoriser les actions collectives.

Pour fonctionner, en 2020, le CCAS a un budget de 60173 €.

Contact : CCAS, mairie de La Salvetat : 04 67 97 61 47

Transport à la demande

Ce service de transport s'adresse aux personnes domiciliées à La Salvetat-sur-Agoût de plus de 60 ans ne pouvant, de façon temporaire ou permanente, se déplacer seules. Il est mis en place par le CCAS, Centre Communal d'Action Social de la commune.

Il permet de se rendre sur le marché et chez les commerçants du village gratuitement le jeudi matin, à un rendez-vous médical, auprès d'un conjoint hospitalisé, pour effectuer des démarches administratives ou toute autre demande à étudier.

Pour en bénéficier, il suffit d'appeler, au moins 72 heures à l'avance, à la mairie de La Salvetat au 04 67 97 61 47, aux heures d'ouverture.

65% des frais sont pris en charge par le CCAS.

Agriculture

Le loup a attaqué des troupeaux de brebis

Durant l'été, plusieurs agriculteurs de la commune ont eu leurs troupeaux de brebis attaqués par un ou plusieurs loups. Des attaques similaires ont eu lieu sur les communes voisines de Cambon, Fraïsse et Le Soulié. À chaque attaque communale, nous nous sommes rendus sur les lieux apporter un soutien moral aux agriculteurs et avons activé les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, les services de l'Office Français de la Biodiversité et Monsieur le Sous-Préfet de Béziers. Nous avons organisé plusieurs réunions de travail auxquelles Philippe Huppé, Député de notre circonscription et Henri Cabanel, Sénateur, ont participé. Nous avons également été présents à une réunion organisée à l'initiative du syndicat des éleveurs de l'Hérault, nous avons donné l'autorisation de pose de pièges à photos, afin que l'OFB pratique un suivi de la présence du loup plus efficace sur la commune.

Tourisme

La commune tire son épingle du jeu

C'est une saison touristique des plus particulières que nous avons vécue cet été. Après de multiples questions en sortie de confinement, les vacanciers étaient finalement au rendez-vous. Les résidents secondaires ont fait leur grand retour et le village a connu sa meilleure fréquentation touristique depuis 10 ans. Les atouts de notre commune ont attiré les vacanciers de proximité qui ont découvert un territoire de dépaysement aux activités variées : randonnée pédestre, randonnées VTT, cyclotourisme et les activités nautiques largement plébiscitées. Il y a fort à parier que ce mode de vacances "nature" est destiné à avoir encore de beaux jours devant lui et notre destination offre tout ce dont on a besoin pour se ressourcer.

Complété par des animations menées par les associations du village, notre commune s'est montrée dynamique aux yeux de tous.

Culture

Village en poésie

Grâce au Festival de poésie sauvage, organisé depuis plusieurs années par l'**Association l'Art dans tous ses états**, le village a reçu le Label Village en Poésie, label attribué aux communes qui donnent à la Poésie une place prépondérante dans la vie locale et dans la politique culturelle municipale.

La Salvetat en BD

La nouvelle création de l'**Association culture et tradition** mise en dessin par Michel Roman est sortie cet été !

«La Légende du Drac de Salvetat-sur-Agout : Première Bande Dessinée qui présente la Salvetat au travers de la Légende du DRAC. Bien sûr, l'humour et la caricature sont à la base de la narration et certains y retrouveront La Salvetat d'aujourd'hui. Cette BD a mis des bulles dans la Salvetat...»

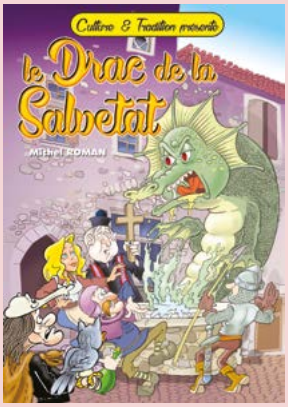

Associations

Animations

En raison de la crise sanitaire, les grandes manifes-tations ont dû être annulées : Le festival Country, l'Elements Mountain Festival, le festival Médiéval, le triathlon Fitdays, le fête du village, la fête de fin de saison, le venue des Brescoudos, la course des caisses à savon.

Malgré ces annulations, et grâce à l'engagement des associations et de leurs bénévoles, des commerçants et de la commune, quelques manifestations limitées en nombre de personnes et avec un protocole sanitaire imposé par la préfecture et appliqué communément, ont pu être maintenues.

Ainsi, notre village, ses habitants et ses vacanciers ont pu profiter d'un été divertissant, autour d'animations culturelles, sportives, artistiques, et festives. Les apéros-concerts de Montarnaud, le festival de poésie, les vide-greniers, les marchés gourmands, les deux feux d'artifice de la saison, l'aubade, les concerts sur l'esplanade ou à l'église ont ponctué cet été particulier.

Une communication spéciale a été mise en place afin de rappeler les gestes barrières et responsabiliser chacun lors des mani-festations : une banderole d'accueil a été installée à l'entrée du village et des flyers ont été distribués sur les manifestations.

Manifestations

L'année 2021 devrait voir de grands événements se dérouler sur notre commune. En plus des animations organisées par les associations locales comme le **festival de poésie sauvage**, le **festival médiéval**, le **festival country** etc., se tiendront cette année les **championnats d'Occitanie des Triathlons Fitdays** ainsi qu'un nouveau Trail de 100 km en septembre (le **Trail des Terres d'Oc**) avec départ et arrivée à La Salvetat.

Les expositions de l'été

Les expositions de l'été ont été maintenues et nous avons eu l'honneur d'accueillir les toiles de M. Ducros, décédé au printemps. Cette exposition-hommage a pu être proposée sur le mois de juillet grâce à Mme Ducros et à l'Atelier de peinture de l'association L'Art dans tous ses états. Nous les remercions tous pour leur implication dans l'organisation de cette exposition.

Le mois d'août, nous accueillions un autre grand artiste local : Emmanuel Flipo. Artiste engagé, ses toiles et leur histoire ont conquis les visiteurs.

Nous sommes ravis de mettre en avant les grands talents locaux, et la Salvetat en regorge ! Sans nul doute, nous renouvellerons l'expérience dans les années à venir. En 2020, le Centre d'Art a accueilli 1 331 visiteurs.

État civil

Mariages

CAZAUX Didier
et BELMONTE Karine,
le 15/08/2020, (Rue des Compagnons)

PUIG Jérôme
et CAZENAVE Audrey,
le 12/09/2020, Le Cade

PRADELLES Hugues
et ESPELT Emilie,
le 22/12/2020,
Les Pradelles de Cas

Naissances

PATAILLE Timaël,
le 23/01/2020, Cascavel

BASCOUL Augustin,
le 28/02/2020, Combres Bel Air

CROS Alycia,
le 3/03/2020, Route du Lac

SAGNIER Mya,
le 5/04/2020,
Chemin du Gua de la Vergne

REY MUNOZ Diego,
le 05/05/2020, Cami de la Fount

DOLESON BERTRAN Anouk,
le 20/08/2020, Condax

GIRAUD Anoushka,
le 2/10/2020, Lieu-dit Cabanot

PIQUES FABRE Léa,
le 10/12/2020, Cité de Marcouls

Décès

CABROL Marie-Rose,
le 18/02/2020, Besses Basses

GUARRIGUES Monique,
le 24/02/2020, Maison de Retraite

PISTRE Lucette,
le 14/03/2020, Maison de Retraite
(La Moutouse)

AZAIS Alice,
le 23/03/2020, Maison de Retraite
(La Gachette)

CHEVALLIER Jacqueline,
le 11/04/2020, Maison de Retraite

NÉBOUT Henri,
le 30/04/2020, Maison de Retraite

DOUTEAU Francis,
18/06/2020, La Pautru

SAINCT Maurice,
22/06/2020, Maison de Retraite

THERON Henriette,
18/07/2020, Maison de Retraite
(Pontis-Nages)

SEBE Bernard,
07/08/2020, Vendargues

MARTIN Françoise,
le 08/08/2020, Rue Portail Vieux

COCKHILL Pamela,
le 09/08/2020, Chemin du Redoundel

BOUSQUET André,
le 09/09/2020, Le Verdier

VINCENT Aline,
le 09/09/2020, Maison de Retraite,
(Rue Montarnaud)

DUPARCHY Marcel,
le 17/09/2020, Les Espinasses

CANALS Michel,
le 22/09/2020, Hameau de Calas

ROUANET Andrée,
le 05/10/2020, Maison de Retraite,
(Fraïsse, Le Fau)

MIALET Jean-Christophe,
le 06/10/2020, Fontalbes

MAILHÉ Juliette,
le 9/10/2020, La Gruasse

SCHREIBER Victor,
le 7/11/2020, Lixirié

CAMINADE Janine,
18/11/2020, Maison de Retraite
(Fraïsse sur Agout)

GLEIZES Aubin,
le 23/11/2020, Las Pesses

BISPO Catherine,
le 9/12/2020, chemin du Gua de la Vergne

Numéros utiles

Sapeurs-Pompiers : 18
Gendarmerie : 17 ou 04 67 97 60 42
Police rurale : 06 87 68 37 55
Trésor Public (Saint-Pons) : 04 67 97 00 23
Communauté de Communes : 05 32 11 09 25
Cabinet Médical : 04 67 97 60 86
Cabinet d'infirmiers : 06 47 01 10 50
Pharmacie : 04 67 97 60 79
Déchetterie : 07 67 97 08 25
La Poste : 04 67 97 61 43

Le Salvetois

Bulletin municipal d'information

de la commune de La Salvetat-sur-Agout

Responsable de la publication : **Francis CROS**

Rédaction et coordination : **Blandine GOS**
mairie@lasalvetatsuragout.fr

Impression :
Imprimerie Périé - 81230 Lacaune - Imprim'Vert®

Mairie de La Salvetat-sur-Agout
Place Compostelle
34330 LA SALVETAT-SUR-AGOUT
Tél. : 04 67 97 61 47 / Fax 04 67 97 52 81
mairie@lasalvetatsuragout.fr

Horaires : du lundi au vendredi 8h30 - 12h30 / 14h00 - 16h00

Site : https://lasalvetatsuragout.fr
https://www.facebook.com/communelasalvetatsura